

Le 27 juin 2015

Monsieur Evans Paul
Premier Ministre
En ses bureaux

Monsieur le Premier Ministre

Le Collectif du 4 Décembre 2013 vous donne acte de cet appel sous le drapeau que vous avez lancé aux organismes de la Société Civile pour un dialogue patriotique sur la situation de nos compatriotes et celle des éventuels citoyens étrangers que compte déverser la République dominicaine sur notre territoire.

Tout en déplorant tout ce temps pris par le gouvernement avant de réagir au signal d'alarme lancé par LE COLLECTIF DU 4 DECEMBRE depuis le 17 décembre 2013, et encore tout dernièrement ce 24 mai écoulé, nous tenons à reprendre dans cette missive les recommandations dont l'application devrait immédiatement porter fruits et permettre ipso facto, de redorer le blason de respect et de dignité de notre peuple, de notre nation.

1.- Le dossier épineux de la République dominicaine au travers de l'Arrêt TC 168/13 et de la loi 169/14, faisant montre d'un racisme, d'une xénophobie et d'un antihaitianisme pervers, doit être transféré au niveau international. Les instances telles: l'O.E.A et les Nations-Unies par extension, pourront prendre les mesures adéquates pour contraindre la République dominicaine à respecter les traités et conventions afin de mettre fin aux violations flagrantes des droits de l'Homme en ladite république.

Dans cet ordre d'idées, LE COLLECTIF du 4 DECEMBRE suggère que la gestion diplomatique de ce dossier soit remise à cette équipe qui avait abordé avec sérénité et tact, avait maîtrisé avec brio le problème et avait pu alerter toute l'internationale qui, elle, avait mis illico la pression sur l'Etat dominicain fautif.

Il nous paraît également opportun que votre gouvernement dénonce publiquement les violations des droits humains par la République dominicaine, les ruses et fourberies des autorités de cette dernière.

C'est aussi l'occasion de remercier ceux qui, comme le Maire de New York : l'Honorable Bill di Blasio ; le Maire de Montréal : l'Honorable Denis Coderre ; les parlementaires américains : Frederica Wilson, Rodneyse Bichotte, Daphne Campbell ; les dominicains vivant à New York ; les étudiants américains de la Floride ; la diaspora haïtienne ; les nombreux organismes de défense des droits de

l'Homme ; les citoyens du monde qui ont dit et continuent à crier : NON AU RACISME et à l'APARTHEID EN REPUBLIQUE DOMINICAINE !

2.- En second lieu, Face à notre déficience en infrastructures appropriées pour l'accueil de cette masse de refoulés, nous vous suggérons l'utilisation des structures douanières existantes aux postes frontaliers pour recevoir, abriter et gérer dans un premier temps les victimes de l'apatridie et de la chasse aux noirs que mène la République dominicaine.

3.- Finalement, Dans cette conjoncture, il nous parait tout-à-fait indiqué de décider que désormais toute importation venant de la république dominicaine soit faite par voie aérienne ou maritime vers le port de Port au Prince. -L'heure est aux sacrifices. Nous sommes conscients que ces procédures conjoncturelles nécessiteront des ajustements majeurs par les importateurs auxquels notre gouvernement devra faire comprendre qu'il s'agit de gérer un casus belli, et que, tant que durera la crise entre les deux pays, des sacrifices seront attendus de tous ceux qui, pour notre pays et ses citoyens, auront un minimum de respect et pour nos frères bafoués, un zeste de compréhension, de compassion et d'appui moral.

Cette lettre, Monsieur le Premier Ministre, que vous nous permettez de rendre publique, est notre réponse à votre appel patriotique du 18 juin dernier et l'application de ces mesures que nous suggérons, traduira la hauteur de l'appréciation que vous lui donnez. Acta non verba.

Patriotiquement vôtre,



Jean-Robert Argant
Coordonnateur général